



PROJETS D'INFRASTRUCTURE

POURQUOI ET COMMENT S'ASSURER D'UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE QUALITÉ

20 novembre 2014 à Marseille

OBJECTIFS

- Partager les définitions de qualité, de qualification et de certification.
- Identifier les marges de manœuvre de la maîtrise d'ouvrage sur les volets techniques, juridiques et financiers des opérations.
- Confronter les points de vue et les attentes des différents acteurs publics et privés autour d'un projet de voirie ou d'aménagement.

PUBLIC

Cette rencontre s'adresse aux agents des collectivités en charge de projets d'infrastructures ou d'aménagement de voirie et à leurs élus qui peuvent les accompagner (sous réserve de disponibilité de place).

En partenariat avec :



INTERVENANTS

Stéphane Heinrich, INSET de Montpellier

Laurent Fischer, CNFPT PACA

Laurianne Rossi, Directrice déléguée, Réseaux, Communication & Développement Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM)

Nathalie François, Chef de Projets SMITEEB (Syndicat Mixte des Transports de l'Est de l'Etang de Berre), Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF)

Dominique Volot, Directeur Régional Méditerranée ARTELIA, Représentant de Syntec Ingénierie

William Cassard, Président Régional CINOV PACA

Stéphane Mouchot, OPQIBI

Elsa Sacksick, Cabinet d'avocat AdDEN

LIEU

Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Hôtel du Département - Salle des Séances Publiques
52 Avenue Saint Just
13004 MARSEILLE
Horaire : 9h00 - 17h00

CONTACTS

Conseiller formation
Laurent FISCHER
Tél. : 04 94 08 96 03
laurent.fischer@cnfpt.fr

Contact et suivi
Cathy VERVAEKE
Tél. : 04 94 08 96 05
Fax : 04 94 08 96 50
servicegfr@cnfpt.fr



DÉLÉGATION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PROGRAMME

8h30 - 9h15 - Accueil

9h15 - 9h30 - Introduction de la journée

9h30 - 9h45
Présentation de l'Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité (IDRRIM).

Laurianne Rossi

9h45 - 11h30
Rôles respectifs de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre externe et interne aux collectivités sur un projet de voirie et d'aménagement. Qu'est ce qu'une prestation de maîtrise d'œuvre de qualité ? Quelles sont les conditions de réussite ?

Nathalie François

Dominique Volot

11h30 - 12h30
La passation des marchés de maîtrise d'œuvre : les préconisations de l'IDRRIM.

William Cassard

13h45 - 15h00
La qualification de la maîtrise d'œuvre privée : l'intérêt de ce signe de qualité.

Stéphane Mouchot

Comment utiliser en toute sécurité juridique les qualifications dans les marchés de maîtrise d'œuvre. Les marges de manœuvre des collectivités.

Elsa Sacksick

15h00 - 16h15
La démarche qualité interne à la collectivité - Les critères d'une maîtrise d'œuvre interne de qualité

Nathalie François

16h15 - 16h30
Ouverture vers les formations proposées par le CNFPT.

Laurent Fischer

16h30 - 16h45 - Clôture et fin de la journée

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Plusieurs modalités :

- Inscription en ligne (à privilégier) sur le site : <https://inscription.cnfpt.fr>
- Envoi par e-mail du bulletin d'inscription scanné.
- Envoi par fax du bulletin d'inscription au 04 94 08 96 50.

Date limite d'inscription le 12/11/2014.

Attention : l'inscription validée par la collectivité vaut acceptation dans la limite des places disponibles. Un e-mail de confirmation est adressé la semaine précédant la manifestation.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
CHEMIN DE LA PLANQUETTE CS 50125 - 83957 LA GARDE CEDEX
T : 04 94 08 96 00 - F : 04 94 08 96 50
WWW.CNFPT.FR



Bulletin d'inscription

Date limite d'inscription le **12/11/2014**

PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Jeudi 20 novembre 2014 à Marseille - Code : RQAMO-001
(à compléter en majuscules)

Mme M.

Nom.....

Prénom.....

Nom de naissance.....

Né(e) le à

Adresse personnelle.....

Code postal Ville.....

Téléphone professionnel.....

Courriel (obligatoire).....

Collectivité.....

Adresse professionnelle.....

Code postal Ville.....

Fonction.....

Depuis le.....

Service.....

Grade.....

Date d'entrée dans le grade.....

Catégorie A B C 1er emploi
 Formation de professionnalisation tout au long de la carrière
 Formation de perfectionnement prise de poste à responsabilité

INFORMATIONS PRATIQUES

Repas Oui Non
Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge, seul le repas est offert ou indemnisé à hauteur de 11 €.

Afin de faciliter le bon déroulement de votre formation et si des besoins d'aménagements particuliers liés à un handicap sont nécessaires, merci de cocher cette case

Le..... à

Signature Visa de l'autorité territoriale